

# Trophées K2 2016

*Pour le **décloisonnement** des disciplines et  
la **valorisation** de la recherche*

# 01

## Objectifs

“Parce que le monde impose une approche pluridisciplinaire”

Depuis sa création, le Cercle K2 développe des espaces de rencontre et de dialogue entre les sphères universitaire et opérationnelle.

Les Trophées K2 s'inscrivent dans cette perspective. Il s'agit de **valoriser** et d'**accompagner** des chercheurs qui, par leur imagination et leur créativité, mais aussi par leur force de travail, ont découvert un champ de recherche ou une application susceptible de contribuer à relever les nombreux défis auxquels sont confrontées nos sociétés.

Plus largement, et dans la droite ligne de la philosophie du Cercle K2, il s'agit d'œuvrer au décloisonnement des disciplines et de permettre un échange fertile entre tous ceux qui contribuent au développement harmonieux de la Cité.

+100  
Membres de  
Jurys

+900  
Invités

+20  
Trophées



# 02

## Récompenses

### Remise d'un trophée

Chaque lauréat recevra un trophée lors d'une soirée organisée dans un lieu de prestige à laquelle seront conviés l'ensemble des Membres fondateurs du Cercle K2, les Membres des jurys et des personnalités extérieures.



### Accompagnement

**Individuel** : chaque lauréat bénéficiera de la possibilité de réaliser des vidéos, de publier des articles ou une partie ou la totalité de son travail de recherche sur la plateforme du Cercle K2.

**Collectif** : les lauréats constitueront une « promotion de chercheurs » et seront conviés, chaque mois, à un déjeuner ou dîner organisé par le Cercle K2 auquel participeront notamment des Membres fondateurs ou des personnalités extérieures.



# 03

## Thématiques

1. Cancérologie
2. Concurrence, régulation et numérique
3. Cybersécurité
4. Droit des assurances
5. Droit pénal
6. Droit du sport
7. Droit du travail
8. Finance
9. Influence & Stratégie
10. Informatique participative et territoires
11. Intelligence artificielle
12. Justice, procès, procédures
13. Mathématiques et leurs applications
14. Mécanique quantique et physique des particules
15. Procédures collectives
16. Propriété intellectuelle
17. Recherche stratégique
18. Renseignement, influence et géopolitique
19. Science des organisations
20. Machine Learning & Data Science
21. Intelligence économique

# 04

## Jurys

*Les jurys sont encore en cours de constitution*

Les jurys sont composés de Membres fondateurs du Cercle K2 mais aussi de personnes extérieures expertes dans la thématique du Trophée.



### 1. Cancérologie

**Dominique Deville de Périère**, Professeur des Universités – Praticien Hospitalier, ancienne Présidente d'Université et du PRES Montpellier sud de France, Présidente du jury

**Geneviève Almouzni**, Directeur de recherche classe exceptionnelle au CNRS-DRCE2 & Directeur du Centre de recherche de l'Institut Curie

**Fabien Calvo**, Professeur de pharmacologie clinique à l'Université Paris Diderot & Directeur scientifique du consortium de recherche Cancer Core Europe

**Philippe Icard**, Chirurgien des Hôpitaux & Professeur des Universités en délégation à l'École Polytechnique

**Christophe Hirtz**, Maître de conférences HDR à l'Université de Montpellier & Directeur de la plateforme de protéomique clinique (CHU Montpellier)

### 2. Concurrence, régulation et numérique

**Anne-Sophie Choné-Grimaldi**, Professeur agrégé des Facultés de Droit à l'Université Paris-Ouest Nanterre, Présidente du jury

**Alain Gauvin**, Directeur juridique Carrefour

**Erwan Le Noan**, Associé Altermind

**Grégoire Toulouse**, Associé Taylorwessing

**Marie-Françoise Marais**, Présidente d'HADOPI

### 3. Cybersécurité

**Général Marc Watin-Augouard**, Général d'armée de gendarmerie (2S), Président du jury

**Guillaume Tissier**, Directeur général de CEIS

**Henri d'Again**, Directeur général du Centre des Hautes Etudes du Cyberspace (CHECy) et Président de Small Business France

**Laurent Denizot**, Fondateur et CEO Egidium Technologies

**Ludovic Petit**, Cyber Security Officer CYAN

**Philippe Duluc**, Directeur de la division big data & security, Atos

**Jean De La Richerie**, Directeur Grands Comptes Sécurité, Airbus Defence and Space

### 4. Droit des assurances

**Joël Monnet**, Professeur des Universités & Doyen Honoraire de la Faculté de Droit et des Sciences Sociales de Poitiers, Président du jury

**Romain Dupeyré**, Avocat associé cabinet BOPS

**Philippe Baillot**, Médiateur de l'assurance

**David Noguéro**, Professeur agrégé des Facultés de droit à l'Université René Descartes (Paris V) & Sorbonne Paris Cité

## 5. Droit pénal

**Marc Segonds**, Professeur agrégé des facultés de droit à l'Université de Toulouse I Capitole & Directeur de l'Institut d'Études Judiciaires de Toulouse, Président du jury

**Alain Crucifix**, Ancien commissaire de police judiciaire belge & Consultant en matière de prévention et de sécurité

**Gilles Duteil**, Directeur du Groupe de Recherche Européen sur la Délinquance Financière et la Criminalité Financière et Organisée (DELFICO) et du CETFI

**Bruno Dalles**, Directeur du Service à Compétence Nationale Tracfin

**François Dieu**, Professeur des Universités au Département de Science Politique et de Sociologie de l'Université Toulouse 1 Capitole

**Guillaume Beaussonie**, Professeur agrégé des Facultés de droit à l'Université Toulouse 1 Capitole

## 6. Droit du sport

**Mathieu Maisonneuve**, Professeur agrégé des facultés de droit à l'Université de La Réunion, Président du jury

**Jean-François Vilotte**, Avocat associé, Haut fonctionnaire en disponibilité, ancien Président d'autorité administrative indépendante & ancien Directeur général de fédération sportive

**Julien Berenger**, Avocat au Barreau de Marseille en Droit du sport

**Rémi Dupré**, Journaliste service « sports » Le Monde

**Jean-François Lamour**, Député de la 13ème circonscription de Paris & Ancien ministre de la jeunesse et des sports

## 7. Droit du travail

**Paul-Henri Antonmattei**, Professeur agrégé des facultés de droit à l'Université de Montpellier, Président du jury

**Yannick Pagnerre**, Professeur agrégé des facultés de droit à l'Université de Poitiers

**Christine Neau-Leduc**, Professeur agrégé des facultés de droit à l'Université Panthéon Sorbonne (Paris I)

**Françoise Shoenberger**, Directrice des relations sociales, L'Oréal

**Jean Vantal**, Directeur des ressources humaines, Vinci Construction Terrassement

## 8. Finance

**Alain Papiasse**, Directeur général adjoint et représentant de la Direction Générale pour la région Amérique du Nord, BNP Paribas, Président du jury

**Gilles Hilary**, Professeur à l'INSEAD

**Denis Gromb**, Professeur, finance, HEC

**Gaëlle Le Fol**, Professeur, Université Paris Dauphine

## 9. Communication et marketing

**Ludovic François**, Professeur-affilié, Groupe HEC, Président du jury

**Romain Zerbib**, Enseignant-chercheur, spécialiste en stratégie d'influence

**Nicolas Moinet**, Professeur des Universités à l'Université de Poitiers

**Christian Marcon**, Maître de conférences à l'Université de Poitiers

**Olivier Martin-Boban**, Associé, Axis & Co

## 10. Informatique participative et territoires

**Francis Rousseaux**, Professeur des Universités, Président du jury

**Eddie Soulier**, Enseignant-chercheur Pôle HETIC - Université de Technologie de Troyes

**Laure Gitton**, Principal Consultant - Defense Capgemini

**Pierre Collet**, Professeur à l'Université de Strasbourg

## 11. Intelligence artificielle

**Hugues Bersini**, Professeur à l'Université Libre de Bruxelles & Co-directeur du laboratoire IRIDIA, Président du jury

## 12. Justice, procès, procédures

**Loïc Cadiet**, Professeur à l'École de droit de l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I) – IRJS/DRJP, Président du jury

**Denis Mouralis**, Professeur des Universités, Agrégé des Facultés de Droit de l'Université d'Aix-Marseille, Consultant & Arbitre

**Thomas Clay**, Professeur agrégé des Facultés de droit, Doyen honoraire de la Faculté de droit et science politique - Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

**Didier Rebut**, Professeur agrégé des Facultés de droit - Université Panthéon Assas (Paris II)

**Jean Danet**, Maître de conférences - Université de Nantes, Avocat honoraire

**Rostane Mehdi**, Professeur agrégé des Facultés de droit - Université Paul Cézanne (Aix Marseille III), Directeur de l'IEP d'Aix-en-Provence

**Guy Canivet**, Membre du Conseil constitutionnel, Ancien premier président de la Cour de cassation

### 13. Mathématiques et leurs applications

**Anatole Khelif**, Enseignant-chercheur à l'Université Pierre et Marie Curie (Paris 6) & à l'Université Diderot (Paris 7), Président du jury

**Emmanuel Ferrand**, Maître de conférences, Institut mathématique de Jussieu

**Laurence Honnorat**, Présidente de Innovaxiom

### 14. Mécanique quantique et physique des particules

**Etienne Klein**, Professeur à l'École Centrale de Paris & Physicien au CEA, Président du jury

### 15. Procédures collectives

**Philippe Pétel**, Professeur agrégé des Facultés de Droit à l'Université de Montpellier & Directeur de l'Institut d'Études Judiciaires, Président du jury

**Jordy Pagani**, Mandataire judiciaire, EP & Associés

**Vincent Gladel**, Administrateur judiciaire & Président d'honneur du Conseil national des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires (CNAJMJ)

**Nassim Ghalimi**, Avocat associé, Cabinet Veil Jourde

**Sophie Tcherniavsky**, Mandataire judiciaire, S21Y

### 16. Propriété intellectuelle

**Gilles Vercken**, Avocat Cabinet Gilles Vercken, Président du jury

**Jean-Pierre Clavier**, Professeur des Universités à l'Université de Nantes

**Stéphanie Carre**, Maître de conférences au CEIPI

**Sylvain Chatry**, Maître de conférences à l'Université de Perpignan

**Tristan Azzi**, Professeur des Universités à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I)

**Stéphanie Le Cam**, Directrice de l'Institut des sciences sociales du travail de l'ouest (ISSTO) à l'Université Rennes 2

**Célia Zolynski**, Professeur agrégé des Facultés de droit à l'Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

**Jérôme Passa**, Professeur des Universités à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)

**Mélanie Clement-Fontaine**, Directrice du laboratoire de Droit des Affaires et Nouvelles Technologies (DANTE) & Maître de conférences à l'Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

**Alexandra Bensamoun**, Maître de conférences - Université Paris-Sud (Paris XI)

### 17. Recherche stratégique

**Jean-François Daguzan**, Directeur-adjoint à la Fondation pour la Recherche Stratégique (FRS), Président du jury

**Bernard Labatut**, Projet fédérateur Albatros, Aerospace Valley, Responsable projet « structuration de la formation »

**Daniel Rich**, Directeur de la Stratégie et du Développement de Scutum Security First

**Michel Quillé**, Consultant en sécurité. Spécialiste de la réforme des services de sécurité. Spécialiste de la coopération policière internationale et de la lutte contre le crime organisé

**Rémi Thiolet**, Conseiller du Président d'Almerys

### 18. Renseignement, influence et géopolitique

**Sébastien-Yves Laurent**, Professeur des Universités & Analyste, Président du jury

**Floran Vadillo**, Conseiller auprès du Ministre de la Justice

**Général Jean-Pierre Meyer**, Général (2S)

**Michel Roussin**, Conseiller du Président du Groupe Bolloré, Préfet honoraire & Ancien Ministre de la coopération

### 19. Science des organisations

**Yvon Pesqueux**, Professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers, Président du jury

**Jérôme Méric**, Professeur des Universités, Université de Poitiers

**Rémi Jardat**, Directeur de la recherche enseignant-chercheur en sciences de gestion, ISTE

**Yoann Bazin**, Enseignant-chercheur, ISTE

### 20. Machine Learning et Data Science

**Stéphane Senecal**, Ingénieur chercheur R&D Orange, Président du jury

**Nicolas Gaude**, Chief Data Scientist Bouygues Télécom

**Nicolas Vayatis**, Professeur des Universités

**Raja Chiky**, Enseignant chercheur - ISEP

**Franck Bardol**, Data scientist, co-fondateur et co-organisateur du Meetup Paris Machine Learning

**Igor Carron**, CEO et co-fondateur de Light-On, co-fondateur et co-organisateur du Meetup Paris Machine Learning

### 21. Intelligence économique et stratégique

**Jean-Claude Javillier**, Professeur émérite à l'Université Panthéon-Assas (Paris II). Président de l'Association des Auditeurs en Intelligence Economique de l'IHEDN, Président du jury

**Charles Coste**, Fonctionnaire de l'Etat

**Général Bruno de Blignières**, Général (2S). Responsable des programmes Executive MBA Sécurité Globale, ISTE

**Daniel Canepa**, Ancien Préfet de la Région Île de France, Préfet de Paris et ancien Président de l'Association du corps préfectoral et des hauts fonctionnaires du ministère de l'Intérieur(ACPHFMI)

**Catherine Mouradian**, Présidente de "Solidarité Europe Liberté"

**Jacqueline Sala**, Membre du Collège de l'Académie d'Intelligence Economique, Rédacteur en chef du magazine "Veille"

**Valérie Sachs**, Présidente Sachs & Co

**Jeanne Courouble**, Présidente de la société COCODEAL

# 05

## Règlement

Les candidatures devront être adressées au plus tard le 1er septembre 2016, à l'adresse suivante :

**10, rue des Pyramides – 75001 Paris**

ou par e-mail à l'adresse suivante :

### Article 1 – But

Le Cercle K2 a institué des trophées intitulés « Trophées K2 ».

Ces Trophées ont vocation à :

- récompenser les meilleurs travaux de recherche et publications (thèse, article, étude, HDR, etc.) ayant permis, ou non, l'attribution d'un grade universitaire;
- promouvoir des travaux de recherche de différentes disciplines (droit, économie, gestion, science, finance, etc.);
- favoriser la diffusion du savoir et encourager la recherche universitaire en lui offrant une large reconnaissance.

### Article 2 – Candidatures

Les candidatures devront être adressées au plus tard le 1er septembre 2016, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante : Cercle K2 – 10, rue des Pyramides – 75001 Paris, ou par mail à l'adresse suivante : [contact@cercle-k2.fr](mailto:contact@cercle-k2.fr)

L'envoi devra être accompagné d'une lettre de candidature dans laquelle le candidat déclare sur l'honneur :

- ses nom et prénom,
- ses date et lieu de naissance,
- sa profession,
- ses coordonnées (adresse, téléphone, email, etc.),
- son acceptation du présent règlement retourné dûment paraphé et signé.

Les documents et travaux déposés ne seront pas restitués.

### Article 3 – Composition du jury

Le jury est composé d'au moins quatre personnes, dont le Président, choisis parmi les acteurs du monde universitaire et du monde économique. Il revient au Président du jury de désigner les autres membres du jury.

### Article 4 – Obligations du jury

Les membres du jury doivent notifier leur accord de collaboration par écrit. La réception de cet agrément par l'équipe du Cercle K2 emporte adhésion au présent règlement.

Ils sont également tenus à une obligation de confidentialité quant au contenu des listes des candidats, au contenu des formulaires qui leur sont soumis pour délibération, et aux noms des Lauréats désignés.

Ils s'engagent à faire preuve de discrétion quant au contenu des délibérations auxquels ils ont accès et à délibérer en toute intégrité et de manière indépendante par rapport aux organisateurs de l'événement, d'une part, et aux différents candidats, d'autre part.

### Article 5 – Récompense

#### Article 5.1. – Valorisation

Chaque lauréat recevra un trophée lors d'une soirée organisée dans un lieu de prestige à laquelle seront conviés l'ensemble des Membres fondateurs du Cercle K2, les Membres des jurys et des personnalités extérieures.

#### Article 5.2. – Accompagnement

Les lauréats constitueront une « promotion de chercheurs » et bénéficieront, à ce titre, de réunions mensuelles sous forme de déjeuner, diner ou cocktail auxquelles pourront participer des Membres fondateurs du Cercle K2 ou des personnalités extérieures.

### Article 6 – Publicité

En acceptant de participer aux Trophées K2, les Membres du jury ainsi que les candidats autorisent l'utilisation de leur image (nom, prénom, fonction et photographie) dans tous les supports liés au projet sans que cette utilisation puisse ouvrir d'autres droits que la distinction et/ou la récompense obtenues.

### Article 7 – Désignation des lauréats

Les membres du jury délibèrent lors de réunions prévues à cet effet. Le calendrier de ces réunions est fixé avec l'accord de chaque membre conformément à ses disponibilités. Dans le cas où un membre du jury serait absent à l'une de ces réunions pour quelque raison, une méthode alternative lui sera proposée afin de recueillir son opinion et d'en faire part aux autres membres de son jury avant délibération définitive.

Le jury peut décider d'attribuer le Trophée à plusieurs candidats ou de ne pas décerner de Trophée s'il estime qu'aucun des travaux de recherche qui lui ont été soumis ne présente les qualités requises.

Le Président du jury rendra public le palmarès du Trophée qui sera adressé à tous les candidats.

L'attribution du Prix aura lieu au cours du dernier trimestre de l'année 2016.



Cercle K2  
10, rue des Pyramides  
75001 Paris  
FRANCE

**[contact@cercle-k2.fr](mailto:contact@cercle-k2.fr)**

**[www.cercle-k2.fr](http://www.cercle-k2.fr)**